



ASSOCIATION DES OMBUDSMANS ET
MÉDIATEURS DE LA FRANCOPHONIE

Conférence « Les défis des institutions d'ombudsman à l'égard de la crise des flux migratoires »

Tirana, 7-8 septembre 2016

**Intervention de Marc BERTRAND,
Président de l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie**

Madame la Haute représentante adjoint aux droits de l'Homme des Nations Unies,

Mesdames,

Messieurs,

Chers Collègues,

Depuis plusieurs mois, depuis plusieurs années maintenant, la crise des flux migratoires, engendrée par la guerre en Syrie, revient régulièrement au devant de l'actualité.

Il s'agit de la plus grande crise migratoire pour l'Europe ! Les chiffres ont été donnés durant cette conférence.

Mais certains chiffres nous laissent toujours sans voix : durant ces premiers mois de l'année 2016, il y a déjà plus de migrants décédés sur les routes et les mers de l'exil que durant toute l'année 2015 !

Combien de petit Eylan faudra-t-il encore pour que tous nos concitoyens soient pleinement conscients du drame qui se vit sous nos yeux...

Malheureusement, après quelques jours, nous oublions... jusqu'au drame suivant... que nous allons aussi oublier après quelques jours....

Nos débats durant ces deux jours ne doivent pas nous faire oublier les conditions de cette émigration, c'est-à-dire, des tentatives dangereuses voire mortelles de traversée des mers et des montagnes, un accueil parfois chaleureux mais parfois aussi rempli de craintes voire de haine tant dans les pays de transit que dans les pays de destination...

Un autre débat de fond intervient aussi, celui de la migration et/ou de l'asile. En effet, tous les arrivants ne deviennent pas des réfugiés avec papiers. Qu'en est-il de ceux qui doivent quitter le pays d'arrivée ? Qu'en est-il des conditions posées à ceux qui devront intégrer la société d'accueil ?

Toutes ces questions restent d'une actualité brûlante.

Et songeons également que les crises migratoires actuelles ne vont pas se terminer dans quelques mois ou dans quelques années. En effet, la démographie en expansion notamment en Afrique et les changements climatiques poussent déjà et pousseront encore plus des millions de personnes à quitter volontairement ou non leur pays.

Mais par-dessus tout, nous devons en permanence aborder toutes ces questions avec humanité. Et l'expression la plus claire, la plus totale, la plus contraignante de cette humanité, ce sont les droits de l'homme, les droits fondamentaux.

Nous devons faire en sorte de garantir qu'en toute circonstance, les droits inaliénables de toute personne humaine, le droit à la vie, le droit au respect de sa dignité, de son intégrité, soient garantis, protégés et défendus.

Et nous, ombudsmans et médiateurs, avons une grande responsabilité : nous sommes tous des défenseurs des droits, des droits politiques, économique, sociaux...

Nous sommes tous conscients de notre mission, et plus encore dans ces moments de crise, ici en Europe, mais peut être surtout en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie et sans oublier en Amériques, du Nord, centrale ou du Sud !

Nous sommes aussi conscients de l'importance de coopérer, non seulement pour assurer notre mission à l'égard de chacune des personnes qui auront besoin de notre soutien lorsqu'elles sont confrontées à la puissance publique qui ne respecterait pas ses engagements.

Mais aussi, coopérer pour se soutenir solidairement dans la défense des droits, pour échanger sur les différents aspects de ces crises liées à la migration.

Et enfin, coopérer pour coordonner notre autre missions, à savoir formuler des recommandations aux autorités politiques et administratives, à l'échelle de nos Etats, mais aussi au niveau international.

Et c'est à ce titre que la Déclaration de Tirana est notre recommandation à l'intention des organisations internationales, les Nations Unies, le Conseil de l'Europe, l'Union européenne, mais aussi envers nos Etats et nos dirigeants.

J'invite donc chacune et chacun d'entre nous d'entreprendre des actions concrètes spécifiques pour communiquer et sensibiliser nos autorités aux résultats de nos travaux.

En effet, trop souvent à mon estime, après de telles rencontres internationales de si haute qualité, nous rentrons chez nous, avec le sentiment du devoir accompli.

Nous pouvons en faire plus !

Ensemble, nous donnons encore plus de crédit à nos travaux.

A l'égard de nos gouvernants, nous pouvons avoir plus de poids, car nos travaux sont le résultat de la coopération entre quatre grandes associations de médiateurs et d'ombudsmans, couvrant tous les continents.

Agissons donc pour apporter notre petite ou notre grande pierre à cet édifice !

Cet édifice, c'est notre engagement permanent pour le respect des droits fondamentaux de chaque personne, et surtout pour les plus vulnérables parmi les vulnérables, à savoir les migrants....

Mesdames,

Messieurs,

Je tiens à souligner l'importance de cette conférence en présence des représentants du Haut-commissariat aux droits de l'Homme des Nations Unies. Je suis certain que c'est la première étape d'une série de rendez-vous importants qui se feront rencontrer à l'avenir les Ombudsmans et les Nations Unies.

Je remercie mes collègues des trois autres associations organisatrices, l'IOI, l'AOM et la FOI. Nous venons de réussir une belle coopération qu'il nous faudra amplifier. Un protocole d'entente à quatre que nous allons

bientôt conclure, nous permettra d'amplifier cette coopération. Je me réjouis aussi de la prochaine coopération entre l'AOMF et l'IOI d'une part, et avec la FOI d'autre part.

Merci aux collaborateurs de l'avocat du peuple d'Albanie qui ont permis que cette conférence soit une réussite grâce à leur travail et à leur énergie, avant et pendant la conférence.

Merci aussi aux secrétariats de l'AOM et de l'AOMF qui ont aussi travaillé d'arrache pied !

Et enfin, tous mes remerciements à Igli TOTOZANI, l'avocat du peuple d'Albanie. Grâce à l'idée de génie et à la persévérance de notre hôte, nous pouvons dire que nous avons bien travaillé. Je souligne combien tu t'es engagé pour nous convaincre de l'opportunité à saisir de l'organisation prochaine de la réunion spéciale aux Nations Unies, de l'originalité de travailler ensemble avec plusieurs réseaux de médiateurs et d'ombudsmans, pour préparer une conférence de haut niveau avec des orateurs qui l'étaient tout autant, et enfin, pour être parvenu à nous mettre tous d'accord sur le contenu de cette importante Déclaration de Tirana qui restera un document de référence pour toutes les institutions d'ombudsmans, soucieuses de promouvoir et de défendre les droits de l'Homme.

Je vous remercie pour votre attention.

Tirana, le 8 septembre 2016

Marc BERTRAND

Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique)

Président de l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (AOMF)